
Préparation de la rentrée 1987.

Numéro d'inventaire : 2007.01055

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : Rectorat de Rouen (Rouen)

Date de création : 1987

Description : Pochette jaune contenant : un courrier du Recteur, deux dossiers statistiques et deux brochures.

Mesures : hauteur : 319 mm ; largeur : 220 mm

Notes : (1) : courrier du Recteur (Bancel D.), 4 pages. (2) : étude de l'orientation constatée à la rentrée 1986 pour l'établissement, 8 feuilles recto-verso. (3) : étude de la dynamique de l'établissement, l'évolution des rentrées 1984 à 1986, les objectifs pour la rentrée 1987, 2 feuilles recto-verso. (4) : analyse des relations entre les formations et les fonctions professionnelles dans l'académie de Rouen, fascicule 1, 25 pages. (5) : analyse des relations entre les formations et les fonctions professionnelles dans l'académie de Rouen, fascicule 2, 44 pages.

Mots-clés : Etudes, statistiques, enquêtes relatives au système éducatif

Filière : aucune

Niveau : aucun

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : n.p.

Mention d'illustration
ill.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

INFORMATIQUE

DECISION ET IMPLANTATION INFORMATIQUES. PETITS ET MOYENS

TILISATEURS (1200 heures)

Tél. poste
nce de Technologie Universitaire • Structure et fon-
des ordinateurs - PASCAL - BASIC - COBOL - M-
IDS. II-TDS • Aspects juridiques de l'in

UNIX (1200 heures)

nologie Universitaire
LANGAGE C - P
et relatior
D'

INFORMATIONS « servi

INGENIEURS, PORTEZ UN REGARD NEUF SUR LES HAUTES TECHNOLOGIES

TECHNICIEN DE DEVELOPPEMENT

BTS - DUT

ANALYSE DES RELATIONS ENTRE LES FORMATIONS ET LES FONCTIONS PROFESSIONNELLES DANS L'ACADEMIE DE ROUEN

QUESTIONS SUR MA FUTURE ENTREPRISE

la Villette Cité des Sciences et de l'Industrie

Ingénieur systèmes vidéo

Jeune Ingénieur Option Electronique

RECTORAT DE ROUEN

Développer les connaissances et la personnalité de chacun et donner à chacun une formation lui permettant de participer au développement économique et social.

L'Education poursuit deux objectifs principaux que l'on ne peut dissocier : développer les connaissances et la personnalité de chacun et donner à chacun une formation lui permettant de participer au développement économique et social. Le deuxième objectif doit donner lieu à une concertation permanente avec les partenaires socio-économiques du système éducatif, concertation qui s'inscrit dans une politique de recherche d'une meilleure relation entre la formation et l'emploi, répondant ainsi à la préoccupation que l'Education Nationale partage avec l'ensemble de ses partenaires.

La relation Formation - Emploi n'est pas réductible à un modèle "linéaire".

Les travaux d'enquêtes et d'analyse sur les relations entre la formation et l'emploi démontrent bien que l'insertion professionnelle des jeunes diplômés ne peut être isolée d'éléments connexes tels que les comportements d'embauche, la politique de formation continue des entreprises, les contraintes conjoncturelles liées à la santé des entreprises fortement concurrencées sur le marché international.

La relation formation-emploi n'est pas réductible à un modèle "linéaire". Le jeune issu de la formation initiale, sur le marché du travail, est en concurrence avec des travailleurs changeant d'emploi, des demandeurs d'emploi... Il affronte des comportements d'embauche qui peuvent privilégier l'âge, l'expérience, le niveau de formation... Les attitudes des employeurs face à l'embauche sont diverses selon les régions, les types d'activité des entreprises et leur taille.

L'Education Nationale est appelée à s'exprimer plus particulièrement au niveau des contenus et des structures pédagogiques.

Ces facteurs, éminemment variables, ne nous permettent pas d'opérer un calibrage précis des formations quelle que soit l'impatience des décideurs ou des chercheurs d'utiliser les résultats d'études pour mettre en oeuvre une parfaite adéquation formation-emploi. L'intérêt des scénarios pour le futur demeure de provoquer une réflexion et d'être un objet de dialogue dans la préparation des décisions. N'oublions pas que les enfants qui sortiront de l'école en l'an 2000 sont déjà, pour l'essentiel, scolarisés !

Cette réserve par rapport au quantitatif ne limite en aucune façon notre capacité de proposer des réponses qualitatives et structurelles aux problèmes posés.

L'Education Nationale est appelée à s'exprimer plus particulièrement au niveau des contenus et des structures pédagogiques.

Deux principes doivent guider notre action : l'ouverture d'une part, la cohérence et l'unité du service public d'autre part.

Le devenir des filières doit faire l'objet d'une réflexion et d'un dialogue permanent avec nos partenaires, et ceci à tous les niveaux :

Le devenir des filières doit faire l'objet d'une réflexion et d'un dialogue permanent avec nos partenaires, et ceci à tous les niveaux.

- au niveau national : il nous faut, en particulier, prendre en compte les travaux de restructuration des formations et des diplômes des Commissions Consultatives Professionnelles .

- au niveau régional : une réflexion permanente s'est engagée avec les partenaires socio-économiques (Chambres Consulaires, Chambres syndicales, Comité Economique et Social) et les autres services ministériels concernés pour disposer des éléments d'information indispensables à toute programmation de l'effort de modernisation de nos formations. Les représentants des personnels sont consultés périodiquement au sein des instances paritaires statutaires. Les compétences partagées (qui ne sont pas des compétences à se départager) fournissent un cadre particulièrement adapté à la réalisation "d'ambitions partagées" avec la Région, partenaire privilégié.

- entre les établissements et les entreprises : les réunions locales ont d'une part donné des résultats positifs et d'autre part montré l'adhésion des établissements à cette procédure de concertation. Elles doivent maintenant déboucher sur un dialogue permanent entre les établissements et les partenaires socio-économiques d'une même zone géographique."

- au sein des établissements : il est indispensable que les chefs d'établissement associent l'ensemble des personnels comme le conseil d'établissement à l'actualisation des filières car le succès de l'entreprise de modernisation dépend en grande partie de la capacité de mobilisation des établissements.

La cohérence et l'unité du service public de l'Education Nationale doit être une préoccupation constante.

La cohérence et l'unité du service public de l'Education Nationale doit être une préoccupation constante, ce qui implique de développer la coopération et la complémentarité entre les établissements (aussi bien pour la formation initiale, que pour la formation continue et les formations complémentaires). Le développement des filières de niveau IV et III ne peut être l'occasion d'une concurrence entre les établissements, il ne trouvera en effet sa pleine efficacité que sur la base d'une complémentarité entre les établissements formant un réseau académique cohérent.

Complémentarité entre les établissements formant un réseau académique cohérent.

